



Compte Rendu

Assemblée Générale Ordinaire annuelle de TrotteCailloux

24 Novembre 2018 - 17h00

Salle du Foyer Rural de
SAINT PAUL DE LOUBRESSAC

Ouverture de l'AG 17h 20

26 membres présents

Adoption ordre du jour

Adopté à l'unanimité

Présentation du rapport moral du président,

Voir Pièce jointe

Adopté à l'unanimité

Présentation et approbation du rapport d'activités par la secrétaire Nicole.

Voir Pièce jointe

Le rapport est adopté à l'unanimité

Présentation des comptes par la trésorière Claude.

Voir Pièce jointe

Le rapport est adopté à l'unanimité

Approbation du montant de la cotisation 2018/2019

La cotisation pour l'adhésion à Trotte cailloux 2018/2019 est de 31€ et se décompose comme suit :

26€ cotisation FFRP et 5 € cotisation Trottecailloux

Notez que l'adhésion 2017/2018 n'avait pas augmenté, elle était 25€+5€ (la cotisation Trotte cailloux avait été diminuée passant de 6€ à 5€ pour rester à 30€). L'augmentation de la cotisation n'est donc cette année que la répercussion de la part FFRP.

La part FFRP se décompose de 23,40€ licence FFRP et 2,60€ assurance (RC+accident) / adhérent.

Le CA devra toutefois étudier une augmentation raisonnable de la cotisation Trotte cailloux pour l'année prochaine pour garder un équilibre des comptes et assurer les petites dépenses festives.

Les occasionnels découvrant l'activité pratiquée sont admis dans la limite de 2 jours par an.

Le montant de la cotisation 2018/2019 est adopté à l'unanimité

Election renouvellement de 1/3 des membres du CA

Conformément au statut renouvellement des membres à raison d'1/3 tout les 2 ans. Des élections ayant eu lieu l'an dernier, pas d'élection cette année. Les prochaines se tiendront en 2019.

Questions diverses :

Assurance annulation pour les voyages organisés par notre association. Le CA est en train de travailler sur la question, une assurance facultative sera sûrement proposée aux participants.

Pierre Delelis

PJ :
Rapport moral – Rapport activité – Rapport financier